



**AUBAGNE PLONGEE PASSION**  
**MAISON DES SPORTS**  
*Immeuble Le Galoubet*  
*Avenue Fallen*  
**13400 AUBAGNE**

**N° CLUB 12.13.157**  
**Agrément Jeunesse & Sports 655 S/89**  
*<http://aubagneplongee.free.fr>*  
**Siret : 53767078800018**

Aubagne le 06/07/2012

**PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE**  
**Bureau des Associations**  
**11, rue Edmond Rostand**  
**13006 MARSEILLE**

Objet : renouvellement des Membres du Comité Directeur  
**Association Loi 1901 .N° 0133011284**

Monsieur le Préfet,

Suite à l'Assemblée Générale du 29 juin 2012 , notre association a procédé à un renouvellement de son Comité Directeur.

Ce Comité Directeur sera composé de :

PRESIDENT

**Mr Robert PAPAZIAN**  
Né le 9 août 1948 à LA CIOTAT (13)  
Nationalité française  
Domicilié : Plan des Moines Sud ,13390 AURIOL  
Profession : Gérant  
Tèl 06 22 39 86 09

SECRETAIRE

**Mr Pascal MARY**  
Né le 03 Juillet 1960 à BESSANCOURT (95)  
Nationalité française  
Domicilié :Chemin de la Réraillé ,13390 AURIOL  
Profession : Technicien

TRESORIER

**Mr Sébastien FOUQUET**  
Né le 15/01/175 à Chartres(28)  
Nationalité française  
Domicilié : 4 Impasse des amandiers , 13124 PEYPIN  
Profession : Chef de projets informatiques

VICE –PRESIDENT

**Mr Robert MOUNIER**

Né le 29/05/1953 à Paris (75)

Nationalité française

Domicile : 1A ancien chemin de Gréasque ,13950 CADOLIVE

Demandeur d'emploi

RESPONSABLE DES MANIFESTATIONS ET PLONGEES

**Melle Pauline LAROUZE**

Née le 16/06/1981 à Rillieux le Pape (69)

Nationalité française

Domiciliée : 18 Avenue se Saint Antoine ,Bat B,13015 MARSEILLE

Profession : Infirmière anesthésiste

RESPONSABLE DU MATERIEL

**Mr Thibaut DELAHAYE**

Né le 06/06/1975 à Périgueux (24)

Nationalité française

Domicilié : Résidence Anjou bat3,av Pierre Brossolette ,13400 AUBAGNE

Profession : Infographiste

RESPONSABLE DES FORMATIONS

**Xavier PECOURT**

Né le 16/01/1976 à Roubaix (59)

Nationalité française

Domicilié : 13 rue du Rhône ,13470 CARNOUX

Profession : Chargé d'affaires

RESPONSABLE BIO et PHOTO

**Mr Martin DAUFRESNE**

Né le 27/02/1975 à Pontoise (95)

Nationalité française

Domicilié : 24 rue Roumanille, Le Cannet ,13360 ROQUEVAIRE

Profession : Chercheur

Nous vous demandons d'accuser réception de cette déclaration.

En vous remerciant de votre attention, recevez Monsieur le Préfet, nos respectueuses

Salutation

Le Président

**Robert PAPAZIAN**

Le Secrétaire

**Pascal MARY**

Le Trésorier

**Sébastien FOUQUET**

# **AUBAGNE PLONGEE PASSION**

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **DU 29/06/2012**

Début de la séance : 19 heures 55.

25 présents – 9 membres représentés.( dont 3 sans justificatif )

Le Quorum est atteint.

#### **Ordre du jour :**

Rapport Moral du Président

Rapport du Secrétaire

Rapport financier de la Trésorière

Questions diverses

#### **1 – Rapport moral du Président**

Remarque préliminaire : le président déplore d'avoir dû gérer seul l'association cette saison, ce qui selon lui, ne peut se justifier.

Il expose deux problèmes :

- La rentrée qui devrait s'effectuer à la piscine du Bras d'or en raison de travaux dans celle du Charrel, et ce à condition que l'installation électrique soit mise en conformité.
  
- La mairie d'Aubagne a besoin de deux prestataires de notre club pendant l'été pour encadrer des sorties palmes / masques /tubas avec des jeunes de 8 à 10 ans. Le club doit acheter le matériel nécessaire pour les enfants, la mairie va rembourser ultérieurement, et le club garde le matériel, mais alors se pose un problème de stockage.

#### **2 – Intervention du Secrétaire**

- 47 inscrits pour la saison 2012 dont 6 nouveaux membres soit 11 de moins que la saison précédente.
- Répartition par niveaux :  
3 débutants ; 9 niveaux 1 ; 13 niveaux 2 ; 10 niveaux 3 dont 4 E1 ; 9 niveaux 4 dont 1 E2, 3N5 E2, 3 E3 : 2 BEES1 et 1 MF1.

#### **3- rapport de la Trésorière**

- a- Les dépenses
- b- Les recettes
- c- Point précis : le remboursement des frais engagés par les encadrants
- d- Le nombre de plongées, le coût de l'encadrement, le coût total.
- e- Montant des fonds disponibles sur le compte en banque au 25/06/2012 date de l'arrêté des comptes : 8424,90 €  
( voir les documents en annexe)

#### **4 - Questions diverses :**

- Serait-il judicieux d'adjointre des tampons au compresseur ? Cela paraît difficile en raison des normes de sécurité à respecter en la matière.
- Pour quelles raisons les bénéfices ont-ils augmenté ? Cela est dû au nombre restreint de plongées cette saison et aux modifications des tarifs de plongées. Les bénéfices des plongées du bord ne sont pas avérés : il s'agit d'une « non-dépense »
- Enoncé des membres débiteurs pour les cartes de plongée.
- Christian Hurte demande la parole pour répondre à la remarque préliminaire du président : il reconnaît tout d'abord le travail effectué pour le club et l'investissement du président mais lui adresse les remarques suivantes : ne pas confier le chéquier de l'association au trésorier, ni la signature pour des raisons qui demeurent obscures, ne pas respecter la parole engagée lors des réunions de bureau au sujet de décisions prises collégialement et non respectées par la suite, ne pas savoir refuser une bonne fois pour toute à l'une ou l'autre des parties et d'être dans la compromission ; enfin de ne pas savoir déléguer. Pascal abonde en son sens sur ce dernier point.
- Isabelle puis Catherine déclarent être en parfait accord avec ce qu'a dit Christian
- Point sur le statut des encadrants : ils n'ont plus d'avantage financier en dehors du non-paiement de leurs plongées ce qui est la moindre des choses vu la responsabilité engagée lors d'un encadrement, et ont un simple statut de membre du club.
- Remerciements à Pascal pour l'organisation des plongées

#### **Passage à l'élection des membres du comité :**

34 bulletins :  
 34 exprimés  
 0 bulletins nuls

La question du nombre de personnes à élire au comité est soulevée – passage au vote à main levée: 2 personnes sont pour un comité composé de 6 personnes

La majorité des membres est pour un comité composé de 8 personnes.

Rappel des règles de vote : pour être élu il convient d'obtenir la majorité + 1 voix soit 17+ 1 voix.

#### **Résultats :**

Robert MOUNIER, 34 voix  
 Pascal MARY, 31 voix  
 Sébastien FOUQUET, 33 voix  
 LAROUZE Pauline, 28 voix  
 DELAHAYE Thibaut, 28 voix  
 PECOURT Xavier, 30 voix  
 DAUFRESNE Martin, 32 voix  
 Robert PAPAZIAN, 32 voix  
 Ils sont donc élus au comité.

#### **Le comité se retire et désigne :**

Robert PAPAZIAN : Président  
 Robert MOUNIER : Vice – Président

Pascal MARY :Secrétaire  
Sébastien FOUQUET : Trésorier  
Martin DAUFRESNE : Responsable BIO  
Pauline LAROUZE : organisation plongées  
Thibaut DELAHAYE : Responsable matériel.  
Xavier PECOURT : Responsable Formation

Fin de la séance : 22 heures.



- 1 Martin DAUFRESNE**
- 2 Xavier PECOURT**
- 3 Pauline LAROUZE**
- 4 Sébastien FOUQUET**
- 5 Pascal MARY**
- 6 Tibo DELAHAYE**
- 7 Robert PAPAZIAN**
- 8 Robert MOUNIER**